

Compte rendu du Csal du 16 janvier 2024

Ordre du jour :

1. Approbation des PV des CSAL des 31/05/2023, 12/06/2023 et 05/10/2023 (pour avis)
2. Règlement intérieur (pour avis)
3. Ponts naturels 2024 (pour avis)
4. Débat sur la programmation des travaux du CSAL pour 2024 (pour information)
5. Bilan télétravail 2022 (pour information)
6. Bilan de la campagne des entretiens professionnels 2023 (pour information)
7. Tableau de suivi des engagements
8. Questions diverses

Point 1 : approbation des PV des CSAL des 31/05/2023, 12/06/2023 et 05/10/2023

Les 4 organisations syndicales ont voté « contre » le PV du 31/05/2023. Solidaires qui était secrétaire de ce Csal n'a pas signé ce PV car, pour nous, il ne reflétait pas les échanges qui ont eu lieu sur les garanties de maintien sur le Sie antenne d'Aubenas d'une contractuelle.

Les 4 OS ont voté « Pour » les 2 autres PV

Point 2 : règlement intérieur

Lors de la formation spécialisée (FS) du 4/12/2023, nous avons présenté des amendements car le règlement intérieur qui nous était proposé, était très restrictif quant aux droits alloués aux représentants du personnel ainsi que pour les documents devant nous être transmis dans le cadre d'un dialogue social de qualité.

Les 4 OS avaient voté « Pour » que ces amendements soient rajoutés.

Le règlement intérieur sur lequel nous devions voté lors de Csal n'a repris aucun de nos amendements.

Les 4 OS ont voté « Contre ».

Quel intérêt de nous demander si nous avons des amendements si ce n'est pour en retenir aucun !

Une délibération rédigée par nos soins, proposée et acceptée par l'intersyndicale a été lue.

La DDFiP a 2 mois pour y répondre.

Point 3 : Pont naturel 2024 :

2 ponts proposés : jeudi 10 mai et vendredi 16 août

Concernant le pont du 10 mai (qui est en pleine campagne IR et après 2 jours fériés) , la présidente a précisé que la circulaire du 09/04/2010 laissait chaque DDFIP choisir, que les directeurs de l'interrégion se sont réunis pour prendre une décision commune.

Compte tenu que la semaine précédente, la région Aura n'est pas la zone en congé, que nous n'avons pas de centre de contact dans le département, que c'est une période très demandée, il a été décidé de fermer les services le 10 mai.

Par contre, pour assurer la réception physique, téléphonique et répondre aux e-contact durant la campagne IR, les congés accordés seront très limités au cours de la période du 29/04 au 17/05. Limité ne voulant pas dire totalement interdit nous veillerons à ce que les chefs de service applique cette consigne avec discernement.

Nous avons bien entendu rappelé notre revendication c'est à dire que ces journées de ponts naturels soient couvertes par des autorisations d'absences exceptionnelles. Le refus de la directrice de nous les octroyer a entraîné un vote contre de SFP et CGT, une abstention de FO et un vote pour de la CFTC/CFDT.

Les ponts naturels proposés initialement ont été finalement entérinés par la Directrice.

Point 4 : débat sur la programmation des travaux du Csal pour 2024

La DDFIP nous a présenté un calendrier prévisionnel des différents points qui seront abordés au cours de l'année.

Point 5 : bilan télétravail 2022

Au 31 décembre 2022, 246 agents bénéficiaient d'un ou plusieurs jours de télétravail en Ardèche : 13,82% sont des A+, 20,33% des A, 45,93% des B et 19,92% des C
Aucun refus n'a été comptabilisé dans Sirhius dans le département.

Depuis août 2022, il est constaté une baisse du nombre d'agents ayant au moins télétravaillé une demi-journée.

En décembre, 123 agents ont télétravaillé soit 35,45% des agents alors qu'au national ils sont 47%.

Y a t-il eu beaucoup de refus à l'oral ?

Point 6 : bilan de campagne des entretiens professionnels 2023

Nous avons rappelé les difficultés de l'utilisation de l'application Estève et les difficultés qu'ont les agents pour savoir à quelle étape ils en sont avec une multitude de signatures demandée. Cette complexité rebute les agents pour d'éventuels recours ou appel national. De nombreux agents ne comprennent pas qu'avec l'évolution du compte rendu, leur profil croix s'est dégradé.

En 2023, 4 agents ont demandé des recours hiérarchiques (3 A et 1 B), 2 ont été modifiés (partiellement ou en totalité) et 2 agents ont demandé un recours en CAP nationale.

Ne négligez pas vos comptes rendus car même si actuellement, vous ne voyez pas l'intérêt de réagir aux appréciations de vos chefs de service, ces comptes rendus auront toute leur importance si « un jour » la rémunération au mérite est mise en place.

Point 7 : tableau de suivi des engagements :

L'intérêt de ce tableau pour la DDFiP et les OS est de savoir si les engagements pris sont respectés.

Depuis plusieurs Csal, nous demandions à connaître la situation du SdiF suite à sa création au 01/09/2023, l'arrivée de nouvelles applications comme Surf et les conséquences liées à GMBI. Des chiffres nous ont été enfin donnés.

La situation est encore très difficile.

- 4464 actes ont été traités entre le 01/09 et le 31/12
- 7461 anomalies BNDP en instance au 31/12 (6014 au 01/09)
- 4364 déclarations des propriétés bâties ont été traités (7873 pour 2023 contre 12447 pour 2022)
- 2021 déclarations en instance de traitement dans Evaloc
- 975 déclarations papiers des propriétés bâties étaient en instance au 31/12
- 392 contentieux étaient en instance de traitement
- 3609 e-contact
- 2748 permis créés non injectés dans surf (au 30/06) Combien au 31/12 ?
- 4282 fiches d'autorisation d'urbanisme restaient à fiabiliser au 31/12
- 2888 évaluations d'office sont en attente de traitement

Pour essayer de réduire ou supprimer ce retard, un contractuel C va être recruté et 3 B stagiaires seront affectés au SDIF en avril 2024.

Point 8 : questions diverses :

- **liste d'aptitude de C en B ou délégation de B en A** : les agents non retenus n'ont eu aucune information. Les agents qui le souhaitent peuvent contacter la DDFiP pour en connaître les raisons.
- **pénurie de généralistes** : nous avons alerté la DDFiP sur les difficultés rencontrées par les agents pour trouver un médecin généraliste pour un arrêt de travail. Quelle solution ?
Réponse : essayer de trouver une pharmacie qui permet la téléconsultation (arrêt de travail jusqu'à 2 jours)
- **sécurité dans les ascenseurs** : la DDFiP a été alertée sur les dysfonctionnements des ascenseurs de Tournon et Aubenas (absence de liaison téléphonique en cas d'arrêt)
- **Tournon** : nous avons encore listé les problèmes sur ce site : fuite d'eau à la cantine, escaliers sales alors que les rampes et les murs, les bordures ont été repeintes, absence de crédence à l'évier de la cantine, panneaux syndicaux non remis,.....

La séance est levée à 13 heures.

Vos élus au CSAL de l'Ardèche

M **BARRET Sebastien**
A Inspecteur - échelon 8

DIR

DDFiP DE L'ARDECHE
▶ DDFiP DE L'ARDECHE

Mme **COQUELET Celine**
B Contrôleur 1ère classe - échelon 8

EDR

EDR ARDECHE
▶ DDFiP DE L'ARDECHE

Mme **DAVID Myriam**
C Agent administratif principal 2ème classe - échelon 6

SIP

SIP AUBENAS - ANTENNE LE TEIL
▶ CFP DE LE TEIL

M **MOUNIER Joël**
B Contrôleur principal - échelon 11

SIE

SIE ANNONAY - ANTENNE TOURNON
▶ CFP TOURNON SUR RHONE

Mme **ROYAU Carine**
A Inspecteur - échelon 10

SIE

SIE PRIVAS - ANTENNE AUBENAS
▶ CFP AUBENAS

M **VIDALENCHE Frederic**
B Contrôleur principal - échelon 9

SIE

SIE PRIVAS - ANTENNE LE TEIL
▶ CFP DE LE TEIL